

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Où Et Comment](#) > [Coûts](#) > Étude de cas n° 4 – droit commercial – contrat - Roumanie

## Étude de cas n° 4 – droit commercial – contrat - Roumanie

### Frais en Roumanie

Frais afférents aux instances, aux appels et aux autres modes de résolution des litiges

Étude de cas	Instance			Appels	
	Frais d'instance initiaux	Frais d'acte	Autres frais	Frais d'instance initiaux	Frais d'acte
Cas A	2 849,1998 RON (environ 710 EUR), dont 2 844,1998 RON (frais d'instance) et 5 RON (droit de timbre).	Pour obtenir de simples copies de divers documents de procédure établis par le personnel des juridictions d'exception (greffiers), des frais de photocopie (variant entre 0,05 EUR et 1,25 EUR par copie) doivent être réglés.	1. Légalisation – Attestation authentifiant la décision d'un tribunal – 2,15 RON (environ 0,5 EUR) dont 2 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre). 2. Apposition de la formule exécutoire sur la décision du tribunal – 4,15 RON (environ 1 EUR) dont 4 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre). 3. Supra-légalisation – 1,15 RON (environ 0,25 EUR) dont 1 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre) – seulement si elle est nécessaire pour la partie	50 % des frais d'instance initiaux, à savoir 1 424,5999 (environ 355 EUR)	Pour obtenir de simples copies de divers documents de procédure établis par le personnel des juridictions d'exception (greffiers), des frais de photocopie (variant entre 0,05 EUR et 1,25 EUR par copie) doivent être réglés.

Étude de cas	Instance		Appels
			1. Légalisation – Attestation authentifiant la décision d'un tribunal – 2,15 RON (environ 0,5 EUR) dont 2 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre).
			2. Apposition de la formule exécutoire sur la décision du tribunal – 4,15 RON (environ 1 EUR) dont 4 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre)
		Pour obtenir de simples copies de divers documents de procédure établis par le personnel des juridictions d'exception (greffiers), des frais de photocopie (variant entre 0,05 EUR et 1,25 EUR par copie) doivent être réglés.	3. Supra-légalisation – 1,15 RON (environ 0,25 EUR) dont 1 RON (frais d'instance) et 0,15 RON (droit de timbre) – seulement si elle est nécessaire pour la partie
Cas B	2 849,1998 RON (environ 710 EUR), dont 2 844,1998 RON (frais d'instance) et 5 RON (droit de timbre).		50 % des frais d'instance initiaux, à savoir 1 424,5999 (environ 355 EUR)
			Pour obtenir de simples copies de divers documents de procédure établis par le personnel des juridictions d'exception (greffiers), des frais de photocopie (variant entre 0,05 EUR et 1,25 EUR par copie) doivent être réglés.

Étude de cas	Autres modes de résolution des litiges	Coût
	Cette option est-elle envisageable pour ce type de cas?	
Cas A	Oui	Les coûts sont fixés par le contrat de médiation, tel que convenu entre les parties et le médiateur.
Cas B	Oui	Les coûts sont fixés par le contrat de médiation, tel que convenu entre les parties et le médiateur.

## Frais d'avocats, d'huissiers et d'experts

Étude de cas	Avocat	Huissier de justice	Expert
	La représentation est-elle obligatoire?	Le recours à l'huissier est-il obligatoire?	Le recours à l'expert est-il obligatoire?
	Coût moyen	Frais antérieurs à la décision de justice	Frais postérieurs à la décision de justice
			Coût

Cas A	Non	Frais variables en fonction du contrat d'assistance juridique. Sans objet dans ce cas, car la représentation n'est pas obligatoire.	Non	Sans objet dans ce cas car seule la décision du tribunal (émise après le jugement) peut être rendue exécutoire si la partie qui succombe ne l'exécute pas de son plein gré.	<p>Octroi de la formule exécutoire sur la décision du tribunal – 10,3 RON (environ 2,5 EUR) dont 10 RON (frais d'instance) et 0,3 RON (droit de timbre)</p> <p>Notification – minimum 20 RON (environ 5 EUR) et maximum 400 RON (environ 100 EUR). Honoraires de l'huissier – maximum 2 400 RON (environ 600 EUR).</p>	Non	Coût variable, établi par le tribunal en fonction de la complexité de l'expertise.
Cas B	Non	Frais variables en fonction du contrat d'assistance juridique. Sans objet dans ce cas, car la représentation n'est pas obligatoire.	Non	Sans objet dans ce cas car seule la décision du tribunal (émise après le jugement) peut être rendue exécutoire si la partie qui succombe ne l'exécute pas de son plein gré.	<p>Octroi de la formule exécutoire sur la décision du tribunal – 10,3 RON (environ 2,5 EUR) dont 10 RON (frais d'instance) et 0,3 RON (droit de timbre).</p> <p>Notification – minimum 20 RON (environ 5 EUR) et maximum 400 RON (environ 100 EUR). Honoraires de l'huissier – maximum 2 400 RON (environ 600 EUR).</p>	Non	Coût variable, fixé par le tribunal en fonction du niveau de l'expertise demandée.

Frais d'indemnisation de témoins, gage ou caution et autres frais

Étude

de cas Indemnisation de témoins

Gage ou caution

Les témoins  
sont-ils  
indemnisés?

Coût

Ce dispositif existe-t-il et  
quand y a-t-on recours?

Coût

Les frais de transport sont  
remboursés et, si le témoin le  
demande, une indemnisation pour  
le temps passé au tribunal peut  
également être réglée (en fonction  
des sources de revenu du témoin  
– par exemple, son contrat de  
travail etc.).

Demandes éventuelles de  
garantie des preuves  
(preuves desdits documents  
préservés).

8,3 RON (environ 2 EUR),  
dont 8 RON (frais  
d'instance) et 0,3 RON  
(droit de timbre).

Cas A Oui

Les frais de transport sont  
remboursés et si le témoin le  
demande, une indemnisation pour  
le temps passé au tribunal peut  
également être réglée (en fonction  
de ses sources de revenu – par  
exemple, son contrat de travail  
etc.).

Si la partie demande l'octroi  
de mesures de garantie (mise  
sous séquestre, saisie-arrêt).

10,3 RON (environ  
2,5 EUR), dont 10 RON  
(frais d'instance) et  
0,3 RON (droit de timbre).

Cas B Oui

Demandes éventuelles de  
garantie des preuves  
(preuves desdits documents  
préservés).

8,3 RON (environ 2 EUR),  
dont 8 RON (frais  
d'instance) et 0,3 RON  
(droit de timbre).

Si la partie demande l'octroi  
de mesures de garantie (mise  
sous séquestre, saisie-arrêt).

10,3 RON (environ  
2,5 EUR), dont 10 RON  
(frais d'instance) et  
0,3 RON (droit de timbre).

## Coût de l'aide juridictionnelle et autres remboursements

Étude

de cas Aide juridictionnelle

Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle?

Quand l'aide est-elle totale? Conditions?

Cas A Sans objet

Sans objet

Sans objet

Cas B Sans objet

Sans objet

Sans objet

Étude

de cas Remboursements

La partie gagnante peut-elle obtenir le  
remboursement des frais de procédure?  
Si le remboursement n'est pas total, quel est le pourcentage en général?

Quels frais ne sont jamais remboursés?

Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle devrait être remboursée à l'organisme qui l'a apportée?

Étude  
de cas Remboursements

		Tous les frais peuvent être remboursés dans ce cas.	
		Tous les frais peuvent être remboursés à l'exception de ceux supportés dans la situation suivante: l'acheteur qui reconnaît le bien-fondé de la requête du vendeur en première audience n'est pas tenu de régler les frais judiciaires, sauf s'il en a eu connaissance avant l'audience. Si le tribunal accepte partiellement les prétentions des deux parties, il déterminera dans quelle mesure celles-ci peuvent être condamnées à régler les frais de justice et pourra également ordonner l'indemnisation des dépenses. De plus, le tribunal est en droit d'augmenter ou de réduire le montant des honoraires d'un avocat s'il considère que ceux-ci sont démesurément élevés ou trop faibles par rapport à la valeur du litige ou au travail réalisé par l'avocat.	
Cas A	Oui	En général, 100 % des frais sont remboursés.	Non
		Tous les frais peuvent être remboursés dans ce cas.	
		Tous les frais peuvent être remboursés à l'exception de ceux supportés dans la situation suivante: l'acheteur qui reconnaît la requête du vendeur en première audience n'est pas tenu de régler les frais judiciaires, sauf s'il en a eu connaissance avant l'audience. Si le tribunal accepte partiellement les revendications des deux parties, il déterminera dans quelle mesure celles-ci peuvent être condamnées à régler les frais de justice et pourra également ordonner l'indemnisation des dépenses. De plus, le tribunal est en droit d'augmenter ou de réduire le montant des honoraires d'un avocat s'il considère que ceux-ci sont démesurément élevés ou trop faibles par rapport à la valeur sur laquelle porte l'action en justice ou par rapport au travail mené par l'avocat.	
Cas B	Oui	En général, 100 % des frais sont remboursés.	Non

Frais de traduction et d'interprétation

Étude de cas	Traduction		Interprétation		Autres frais propres aux litiges transfrontaliers?
	Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire?	Coût approximatif?	Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire?	Coût approximatif?	Description

Étude de cas		Traduction		Interprétation		Autres frais propres aux litiges transfrontaliers?	
Cas A	En général, sans objet dans ce cas. 1. Lorsque les documents présentés au tribunal (partie du dossier de l'affaire) sont écrits dans une autre langue. 2. De plus, si une partie conteste l'exactitude des documents traduits en roumain, le tribunal peut demander la traduction du document par un traducteur juridique.	En général, sans objet dans ce cas.  Les frais peuvent varier en fonction du contrat de traduction, ou, si la traduction est effectuée par un traducteur juridique sur demande du tribunal, des frais de 33,56 RON (environ 8 EUR) par page au format A4 doivent être réglés.	Lorsque la partie qui doit être entendue par le tribunal est sourde ou muette, ou ne sait pas écrire.  Si l'une des parties au moins ne parle pas roumain. État A = Roumanie	23,15 RON par heure (environ 6 EUR)	23,15 RON par heure (environ 6 EUR)	-	-
Cas B						Oui, ils sont supportés par l'État.	-

■ Dernière mise à jour: 11/07/2010

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.